

Ethique et Déontologie Universitaire

SOMMAIRE

1. **INTRODUCTION** : Contextes de l'université algérienne

2. CONCEPTS

2.1 Morale

2.2 Ethique

2.3 Déontologie

2.4 Droit

2.5 Les valeurs professionnelles

2.6 Apprentissage et enseignement

2.7 Didactique et pédagogie

3. LA CHARTE D'ETHIQUE ET DE LA DEONTOLOGIE UNIVERSITAIRE

3.1 Principes fondamentaux

3.2 Droits, obligations et devoirs

4. APPLICATIONS

4.1 Enseignement: cours et évaluation des connaissances et comportement ...

4.2 Recherche scientifique : méthodologie de recherche, Plagiat, droit d'auteur, écriture scientifique.....

1. Introduction :

Après l'indépendance, Le secteur de l'éducation était dans une situation aussi catastrophique que tous les autres secteurs : 85% d'analphabètes, un taux de scolarisation insignifiant, un parc d'infrastructures dérisoire, des effectifs enseignants squelettiques, des programmes et des cursus d'études inadaptés à l'histoire, à la géographie et à la culture du pays. » (MESRS, 2012).

En 1962 l'Algérie possède 03 établissements d'enseignement supérieur : Alger, Oran, Constantine. Avec moins de 2000 étudiants, pour 250 enseignants.

En 2023 : 112 établissements. Avec plus de 1.6 million d'étudiants encadrés par près de 70 mille enseignants.

L'évolution de l'enseignement supérieur en Algérie passe par quatre étapes essentielles :

La 1^{ère} étape 1968 pendant cette étape l'urgence était de rassembler le peuple autour d'une identité nationale qui construira la base de la Nation.

La 2^{ème} étape 1971 la 1^{ère} réforme du système de l'enseignement supérieur.

La 3^{ème} étape 1999 l'introduction de nouvelles démarches pédagogiques répondant aux besoins économiques du marché algérien.

La 4^{ème} étape 2004 l'introduction du système LMD (Licence Master Doctorat).

La réforme de 2004 était une nécessité nationale et internationale afin de répondre à la demande croissante du marché socioéconomique.

Donc l'université est une institution d'intérêt public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière veille à la transmission des connaissances et au développement des personnes tant sur le plan individuel que collectif et la promotion humaine et sociale. Pour les fins de cette mission, l'université doit être à l'avant-garde au sujet du maintien d'un climat d'ouverture, de respect et de responsabilité favorisant l'exercice et l'expression de la pensée et du jugement critique.

2. Concepts (مفاهيم)

C'est quoi un concept ?

C'est une représentation mentale que l'on se fait d'une idée, d'une opinion ou d'une chose construite grâce à un langage.

(تمثيل عقلي لفكرة أو رأي أو شيء ما ويتم إنشاؤه باستخدام اللغة)

La morale, l'éthique et la déontologie ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes sont des sujets fondamentaux pour la pratique et la vie universitaire.

Pour certains penseurs, « morale » et « éthique » ont la même signification : le premier provient du mot latin *mores* et le second du mot grec *ethos* qui, tous les deux, signifient « أخلاق ».

Pour d'autres, ces termes prennent des sens différents et ne sont pas équivalents.

2.1 Morale:

Morale (du latin *mores*, mœurs أخلاق)

Ensemble des règles, d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société. Ensemble des normes propres à un groupe social à un moment précis

La Morale est une discipline liée à la société elle varie en fonction de la culture, de la religion, des politiques, de l'économie et de l'avancement technologique.

La morale, c'est la science du bien et du mal, elle est considérée comme une théorie relative à la conduite humaine en tant qu'elle a le bien pour objet, mais elle se réfère également aux institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs, plus particulièrement aux institutions d'ordre juridique ou quasi-juridique.

« La vraie morale ne s'occupe pas de ce que nous pensons et voulons, mais de ce que nous faisons ». Léon Trotski - 1879-1940

La morale à plusieurs sources on peut citer :

- **La religion:** Textes du livre Saint (Coran);
- **La conscience:** C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.
- **Le sens du devoir:** Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout, un devoir.
- **La raison:** Sens philosophique;
- **Le sens du respect:** Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect .
- **La justice:** Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il n'y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais ces règles ne sont pas nécessairement de nature législative.
- **La vertu:** La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité.

2.2 Ethique

(Du grec *êthos* = mœurs)

L'éthique est une partie théorique de la morale, elle n'impose pas ses préceptes de manière autoritaire, elle n'est pas normative comme la morale.

Il s'agit d'une réflexion argumentée en vue du bien-agir. Elle propose de s'interroger sur les valeurs morales et les principes moraux qui devraient orienter nos actions, dans différentes situations, dans le but d'agir conformément à ceux-ci.

Donc l'éthique C'est un questionnement critique sur la morale dont elle interroge les règles et recherche à leur égard des orientations réfléchies et correctes.

« L'éthique étudie comment doivent se faire les choix moraux ».

Démarche visant à répondre aux questions *«que dois-je faire? Comment dois-je agir? Comment dois-je vivre ? »*

- Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine on trouve :

L'éthique écologique (respect de la nature)

L'éthique écologique est un sujet d'actualité qui interpelle la conscience universelle et qui engage la responsabilité éthique et juridique de l'homme vis-à-vis des êtres vivants et de la nature. Elle se préoccupe de nombreux domaines d'intérêt, dont la préservation de l'environnement et des ressources génétiques constitue un champ de réflexion majeur.

L'éthique médicale (bioéthique)

La bioéthique est définie comme étant une éthique de la vie, du vivant. La bioéthique renvoie à des valeurs et des devoirs, la manière d'être, ce qui est bon et utile pour l'homme.
Exemples : les manipulations génétiques, les organismes génétiquement modifiés, la fin de la vie...

L'éthique des affaires, L'éthique de la guerre, L'éthique professionnelle, L'éthique de la science et de la technologie

| MORALE | ETHIQUE |
|-------------------------------|---------------------------------|
| connotation religieuse | connotation laïque |
| extérieure à l'individu | part de notre intérieur |
| nous interpelle avec autorité | nous responsabilise |
| référence absolue | jugement éclairé au cas par cas |

2. 3 Déontologie « Théorie de Devoir »:

Le terme « déontologie » vient du grec *deontos*, qui veut dire « devoir ».

Dans son sens courant, il renvoie aux obligations que des personnes sont tenues de respecter dans leur travail.

La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle.

C'est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession.

Concrètement : un ensemble de règles exprimés de façon formelle et explicite et dont la transgression est susceptible de sanction.

La déontologie s'exprime le plus souvent à travers un code professionnel.

Exemples: le code de déontologie médicale, le code de déontologie universitaire...(qui est l'exposé des règles de bonne conduite envers les membres de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, personnel administratif) et la société.

Code de déontologie

Un code de déontologie C'est l'ensemble de droits et devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public.

Plusieurs professions ont développé leurs propres codes de déontologie :

- Déontologie médicale du Serment d'Hippocrate
- Code de déontologie des avocats
- Déontologie des notaires ;
- Déontologie des architectes,

Déontologie du journalisme

- Déontologie administrative

2.4 Droit

Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien ou mal, bon ou mauvais, et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée. Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de sa fonction dans l'organisation.

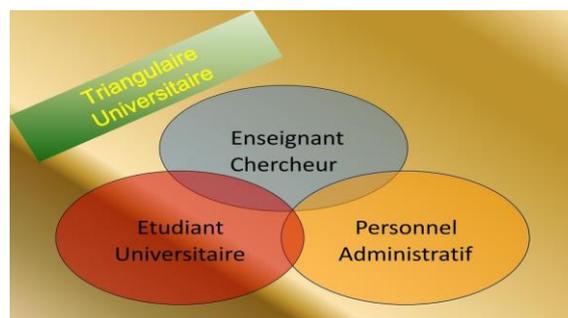
La différence entre :

éthique, morale, déontologie et droit

- ✓ La morale : Ce que la société juge bon
- ✓ L'éthique : Ce que je juge bon
- ✓ La déontologie : Ce que la profession m'impose
- ✓ Le droit : Ce que la loi définit comme permis ou défendu.

Conclusion

Au cours de ces dernières années, le débat sur l'éthique et la déontologie a envahi l'espace universitaire. Il est devenu nécessaire d'introduire ces notions au sein de la famille universitaire et surtout de les éclaircir afin de les faire assimiler aux différents intervenants. La réflexion éthique est une interrogation sur les actes et les abstentions. La morale gouverne les actes et les abstentions, mais aussi les intentions même si elles restent à l'état caché. La déontologie guide les actes et les abstentions.



2.5 Valeurs Professionnelles

Les valeurs rassemblent les idéaux auxquelles les membres d'une société adhèrent. Les valeurs sont un concept qui permet d'expliquer l'organisation et le changement, au niveau de la société et des individus.

L'université de par ses missions et son impact sur l'économie et la société et face aux nombreux défis se doit de définir les valeurs qu'elle doit mettre en avant et les clarifier à ses membres : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques.

1. La compétence الكفاءة
2. L'assiduité الحضور الدائم
3. L'intégrité scientifique الأمانة العلمية
4. Propriété intellectuelle الملكية الفكرية
5. Probité النزاهة
6. Transparence الشفافية
7. Continuité الاستمرارية
8. Efficience الكفاءة في التنفيذ
9. Diligence الاجتهاد
10. Conformité التطابق والامتثال
11. Désintéressement نكران الذات
12. Confidentialité السرية الخصوصية
13. Imputabilité المساءلة
14. La liberté de l'enseignement حرية البحث والتعليم

2.6 Apprentissage et enseignement التعلم و التعليم

Les processus d'enseignement et d'apprentissage sont définis comme les interactions entre les apprenants et les enseignants. L'enseignement est planifié en fonction des programmes, se base sur des besoins identifiés lors d'évaluations, et rendu possible par la formation des enseignants. Les processus d'enseignement et d'apprentissage sont définis comme les interactions entre les apprenants et les enseignants. L'enseignement est planifié en fonction des programmes, se base sur des besoins identifiés lors d'évaluations, et rendu possible par la formation des enseignants.

2.7 Didactique et Pédagogie

1) Didactique التعليم (Savoirs à enseigner) :

Le mot didactique vient du grec « Didaktikos » « doué pour l'enseignement » dérivé du verbe "enseigner", "instruire"

La didactique est la science humaine qui a pour objet les méthodes d'enseignement et d'apprentissage. C'est aussi l'ensemble des procédés et techniques qui y sont associés.

La didactique est une approche rationnelle de l'enseignement et de la transmission des connaissances aux hommes. Elle est fondée sur la diffusion des faits, du savoir, de l'information. Elle élabore les principes théoriques concernant le contenu, la méthode et l'organisation de l'enseignement, ainsi que sur la transmission et l'acquisition de la connaissance à celui qui apprend. Centrée autour de trois composantes (le "triangle didactique"), l'enseignant, l'élève, le savoir, la didactique étudie les relations et les interactions qui s'établissent entre elles lors de l'enseignement, ainsi que leur évolution dans le temps.

Chaque discipline scolaire, chaque domaine particulier possède sa propre didactique.

La didactique ne doit pas être confondue avec la pédagogie qui est la méthode d'enseignement.

Ensemble de connaissances plus ou moins systématisées. Ils peuvent être appris, enseignés, utilisés. Ils ne peuvent être connus sans avoir été appris. Pour exister, ils doivent être produits.

Catégories de savoirs :

Savoirs scientifiques, Savoirs professionnelles, Savoirs à enseigner, Savoirs enseignés, Savoirs commun, Savoirs sociaux, Savoir-faire

Savoir savant المعرفة العلمية

Est celui de la communauté scientifique.

Ce savoir constitue la référence suprême du savoir à enseigner qui y trouve ses raisons d'être et sa légitimité.

Savoir à enseigner (système éducatif)

Est celui qu'on trouve consigné dans le programme officiel et les documents d'accompagnement officiels. Ce savoir est issu des décisions de l'ensemble des acteurs intervenant au système d'enseignement (inspecteurs, conseillers, intervenants officiels, etc.).

Savoir enseigné (au niveau de la classe)

Est, comme son nom l'indique, le savoir enseigné par les professeurs aux élèves (apprenants).

La transposition didactique النقل التعليمي

C'est l'activité qui consiste à transformer un objet de savoir savant (savoir de la communauté scientifique) en un objet de savoir à enseigner (savoir consigné dans le programme officiel).

Quand un savoir savant, c'est à dire le savoir des spécialistes du domaine, devient un savoir à enseigner, il faut, pour qu'il devienne un objet d'apprentissage, qu'il subisse des transformations afin de le rendre accessible aux apprenants

Ces transformations, appelées "transposition didactique" va se faire en deux étapes :

La première est celle qui va faire passer le savoir savant au savoir à enseigner, cette transposition externe conduit à la définition des programmes d'enseignement de chaque discipline scolaire

La deuxième, la transposition interne est celle qui fait passer ce savoir à enseigner, au savoir réellement enseigné, cette transposition est celle que fait chaque enseignant dans ses classes en fonction de ses élèves et des contraintes qui lui sont imposées (temps, examens, etc.)

Le contrat didactique

C'est l'ensemble des comportements de l'enseignant qui sont attendus de l'élève l'apprenant et l'ensemble des comportements de l'élève qui sont attendus de l'enseignant.

2) Pédagogie أساليب التعليم (conduire, accompagner)

La pédagogie est l'ensemble des principes, des démarches, des méthodes et des techniques visant à faciliter l'acquisition et l'intégration d'une connaissance.

La pédagogie ne peut pas être une science mais plutôt un art qui change d'un enseignant à un autre. Elle dépend plus du savoir-faire et de l'expérience propres à chaque enseignant que de leurs bagages scientifiques, c'est-à-dire qu'il n'est pas question des connaissances scientifiques à transmettre mais de la meilleure façon de conduire les apprenants.

| DIDACTIQUE | PEDAGOGIE |
|--|---|
| Elle est singulière | Elle est généraliste |
| Elle porte son attention sur la transmission d'un savoir savant. (l'enseignement d'un contenu particulier) | Elle porte son attention sur l'organisation de la classe |
| S'intéresse au niveau des élèves, et à leurs difficultés. | S'intéresse aux relations élèves/élèves et maître/élèves. |

Le triangle pédagogique d'après (Jean Houssaye) :

